




**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20130429-26341-DE-1-1_0
Date de signature : 30/04/13
Date de réception : mardi 30 avril 2013
 <p><b>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE:</b> - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITÉ ✓</p>

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-  
PROVENCE N°2013.170**

Séance publique du

29 avril 2013

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,  
Maire d'Aix-en-Provence  
Président de la Communauté du Pays d'Aix

**OBJET** : PROGRAMME DES TRAVAUX DANS LES BATIMENTS COMMUNAUX 2013  
- AUTORISATION DE SIGNATURE DES DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE,  
DE PERMIS DE DEMOLIR, DE DECLARATIONS PREALABLES, D'AUTORISATIONS DE  
CONSTRUIRE, D'AMENAGER OU DE MODIFIER UN ETABLISSEMENT RECEVANT DU  
PUBLIC, ET D'AUTORISATIONS DE TRAVAUX SUR IMMEUBLES CLASSES

Le 29/04/13 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 23/04/2013, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, Mme Dahbia BENNOUR, Mme Charlotte BENON, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEvesa, Mme Sylvaine DI CARO, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Christian LOUIT, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

Mme Agnès AMIACH ELBEZ à M. François-Xavier DE PERETTI, Mlle Odile BARBAT-BLANC à Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Christine BERNARD à M. Eric CHEVALIER, Mme Chantal DAVENNE à Mme Michelle EINAUDI, M. Laurent DILLINGER à Mme Charlotte BENON, M. Henri MATAS à M. Stéphane PAOLI

**Excusés sans pouvoir :**

Mme Sophie JOISSAINS, Mme Arlette OLLIVIER

Secrétaire : Yannick DECARA

Mme Odile BONTHOUX donne lecture du rapport ci-joint.

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Direction Générale des Services Techniques  
D.A.S.T Bâtiments & Grands équipements  
Direction Architecture

RAPPORT POUR  
**LE CONSEIL MUNICIPAL**  
DU 29/04/13

-----

**RAPPORTEUR** : Mme Odile BONTHOUX

**CO-RAPPORTEUR(S)** : Mme Marie-Pierre SICARD-DESNUELLE

**Nomenclature** : 5.2 Fonctionnement des assemblées

**Politique Publique** : 05-TRAVAUX STRUCTURANTS ET D'AMELIORATION DE L'ESPACE PUBLIC

**OBJET** : PROGRAMME DES TRAVAUX DANS LES BATIMENTS COMMUNAUX 2013 - AUTORISATION DE SIGNATURE DES DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE, DE PERMIS DE DEMOLIR, DE DECLARATIONS PREALABLES, D'AUTORISATIONS DE CONSTRUIRE, D'AMENAGER OU DE MODIFIER UN ETABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC, ET D'AUTORISATIONS DE TRAVAUX SUR IMMEUBLES CLASSES - Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Dans le cadre des programmes d'investissements des bâtiments communaux 2013, certains travaux nécessitent au préalable, un permis de construire, un permis de démolir, une déclaration préalable, une autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public ou une autorisation de travaux sur immeuble classé.

Il en est ainsi pour les opérations suivantes :

**PERMIS DE CONSTRUIRE** :

- Cité du Livre : aménagement de locaux pour la Direction de la Culture,
- La Molière : implantation d'un chapiteau et aménagements intérieurs pour l'Ecole du Cirque,
- Immeuble Chastel : aménagement de locaux pour les CNI-Passeports,
- Serres Municipales : création de bureaux et local du personnel, de vestiaires pour les TIG, comprenant la démolition d'une structure légère,
- Ecole de la Duranne : aménagement d'un local de stockage en dortoir,
- Parc Rambot : création d'un logement de gardien,

- Bâtiment 56 – 58 RN8 à Luynes : création d'une salle d'activités,
- Atelier Cézanne : réfection et remise en peinture des menuiseries extérieures, y compris le portail.

PERMIS DE DEMOLIR :

- Groupe scolaire Les Lauves : démolition d'un préfabriqué (club 3ème âge).

DECLARATIONS PREALABLES :

- Bibliothèque Méjanes : remplacement verrière rue principale,
- Bâtiment 56 – 58 RN8 à Luynes : ravalement de façades,
- Hôtel de Boades : réfection des toitures,
- Eglise de la Consolation : travaux d'entretien des toitures,
- Eglise de Puyricard : travaux d'entretien des toitures,
- Bastide La Maréchale : travaux d'entretien des toitures,
- Eglise de Luynes : réfection de la toiture et des réseaux d'eaux pluviales.

AUTORISATIONS DE CONSTRUIRE, D'AMENAGER OU DE MODIFIER UN ETABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC :

- Bibliothèque Méjanes : remplacement de l'alarme incendie.

AUTORISATIONS DE TRAVAUX SUR IMMEUBLES CLASSES :

- Eglise du St Esprit : restauration de vitraux,
- Hôtel de Ville : remplacement à l'identique de deux fenêtres sur cour,
- Halle aux Grains : remise en peinture des menuiseries et grilles extérieures façades Est et Ouest,
- Pavillon de Vendôme : réfection du mur de clôture côté Beaux Arts,
- Pavillon de Vendôme : réfection du mur de clôture du logement de gardien,
- Eglise du Faubourg : réfection de la cage d'escalier de l'orgue,
- Hôtel de Ville : travaux d'entretien des toitures,
- Halle aux Grains : travaux d'entretien des toitures,
- Pavillon de Vendôme : travaux d'entretien des toitures,
- Eglise du Faubourg : travaux d'entretien des toitures,
- Eglise du St Esprit : travaux d'entretien des toitures,
- Eglise St Jean de Malte : travaux d'entretien des toitures,
- Chapelle des Andrettes : travaux d'entretien des toitures.

Pour s'assurer de l'exécution réglementaire de ces opérations, il convient de désigner un élu, habilité à déposer pour la ville d'Aix-en-Provence, les demandes de permis de construire, permis de démolir, déclarations préalables, autorisations de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public et autorisations de travaux sur immeuble classé concernant ces affaires.

En conséquence, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **AUTORISER** Madame l'Adjoint au Maire Délégué au Foncier, au Cadastre, à la Gestion des Propriétés Communales et aux Bâtiments Communaux, à signer les demandes de permis de

construire, permis de démolir, déclarations préalables, autorisations de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public et autorisations de travaux sur immeuble classé concernant les opérations précitées.

**2013.170 - PROGRAMME DES TRAVAUX DANS LES BATIMENTS COMMUNAUX 2013 -  
AUTORISATION DE SIGNATURE DES DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE, DE  
PERMIS DE DEMOLIR, DE DECLARATIONS PREALABLES, D'AUTORISATIONS DE  
CONSTRUIRE, D'AMENAGER OU DE MODIFIER UN ETABLISSEMENT RECEVANT  
DU PUBLIC, ET D'AUTORISATIONS DE TRAVAUX SUR IMMEUBLES CLASSES**

<b>Présents et représentés</b>	<b>: 53</b>
<b>Présents</b>	<b>: 47</b>
<b>Abstentions</b>	<b>: 0</b>
<b>Non participation</b>	<b>: 0</b>
<b>Suffrages Exprimés</b>	<b>: 53</b>
<b>Pour</b>	<b>: 53</b>
<b>Contre</b>	<b>: 0</b>

**Ont voté contre**

NEANT

**Se sont abstenus**

NEANT

**N'ont pas pris part au vote**

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité**

**le rapport qui précède.**

**Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire**

**Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,  
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 30/04/2013  
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**